



RÉGIE
DES **EAUX**
du Pays d'Aix

PARTAGER L'ESSENTIEL.

LIVRET **D'ACCUEIL**

**VOTRE NOUVEAU GESTIONNAIRE PUBLIC
POUR L'EAU POTABLE DE VOTRE COMMUNE
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE
ET RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS**



BIENVENUE

À LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX

MOT DU PRÉSIDENT

Au 1er janvier, la Régie des Eaux du Pays d'Aix sera désormais le gestionnaire de vos réseaux d'eau potable.

Déjà présente sur votre territoire puisque nous assurons depuis le 1er novembre 2019 la gestion de vos réseaux d'assainissement collectif, la Régie des Eaux du Pays d'Aix poursuit sa mission et s'engage pleinement dans ce transfert de compétence.

Vous pouvez compter sur notre expertise et notre engagement total pour assurer la gestion de cette ressource précieuse :
l'eau que nous consommons chaque jour.

Avec ce livret d'accueil, nous souhaitons faciliter vos démarches :
vous y trouverez des conseils et des informations-clés. Nos équipes restent évidemment à votre disposition pour toute précision.

PARTAGEONS L'ESSENTIEL.

STÉPHANE PAOLI

Président de la Régie des Eaux du Pays d'Aix



**RÉGIE
DES
EAUX**
du Pays d'Aix

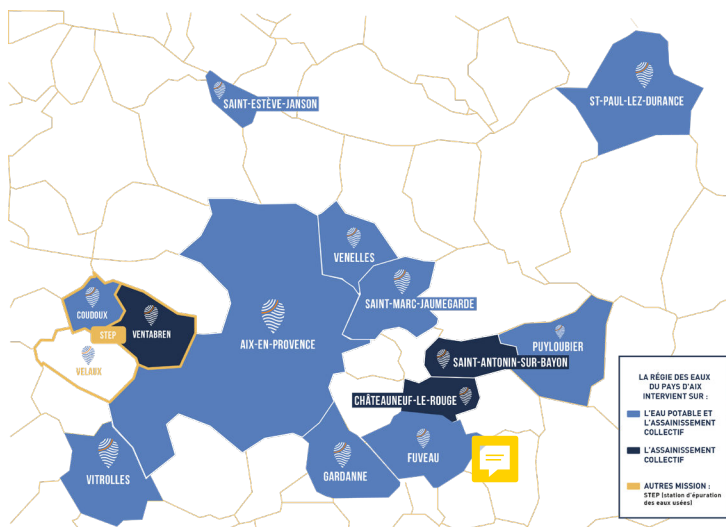
PARTAGER L'ESSENTIEL.

SA MISSION

Acteur local essentiel, la Régie des Eaux du Pays d'Aix assure la gestion du traitement, de la distribution et de l'assainissement de la ressource en eau sur le territoire.

VOTRE RÉGIE EN 5 CHIFFRES

- 180 SALARIÉS POUR UN BASSIN DE VIE D'ENVIRON 235 000 HABITANTS
- 14 STATIONS D'ÉPURATION ET 21 USINES DE POTABILISATION
- 15 000 000 M³ DE VOLUME D'EAU POTABLE PRODUIT EN 2022
- 1 500 KM DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAU POTABLE
- 50 000 ABONNÉS POUR L'EAU POTABLE
- 45 000 ABONNÉS POUR LES EAUX USÉES ET BIEN PLUS DE ROBINETS À FAIRE COULER !



LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX DEVIENT VOTRE INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR :

- Répondre à vos questions sur la facturation, vos demandes techniques ou administratives (branchements, attestation de raccordabilité...)
- Toute urgence technique sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif situés sur l'espace public

AVEC LA RÉGIE DES EAUX DU PAYS D'AIX, UNE CONNEXION FLUIDE !

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET



Pour accéder à votre Espace Abonné, gérer vos factures ou suivre l'actualité de la Régie des Eaux du Pays d'Aix.

ABONNEZ-VOUS À NOS RÉSEAUX SOCIAUX



GUETTEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

La Régie des Eaux du Pays d'Aix
reste en contact avec ses abonnés.

Vous recevrez **deux newsletters par an.**

VOTRE ESPACE **ABONNÉ**



COMMENT Y ACCÉDER ?

- Créez d'abord un **compte** sur l'Espace Abonné, accessible depuis le site Internet de la Régie.
- Sur votre première facture envoyée par la Régie des Eaux du Pays d'Aix, sera indiquée votre **clé** (composée de 6 caractères) qui vous permettra de lier votre contrat à votre compte.
- Accédez ainsi à votre Espace Abonné et aux éléments de votre contrat en toute liberté !

CONNECTEZ-VOUS !

Votre Espace Abonné vous permet de faire l'essentiel de vos démarches auprès de la Régie des Eaux du Pays d'Aix (*signaler un emménagement ou un déménagement, relever votre compteur d'eau, demander un raccordement,...*).

Sur votre Espace Abonné, vous pouvez aussi :

- **TÉLÉCHARGER ET RÉGLER VOS FACTURES**
- **OUVRIRE OU RÉSILIER UN CONTRAT**
- **CONSULTER ET MODIFIER VOS DONNÉES PERSONNELLES**

ET BIEN PLUS ENCORE...

Tous les documents de la Régie des Eaux du Pays d'Aix qui vous sont utiles sont disponibles **en téléchargement**, notamment le règlement de service de l'eau potable et de l'assainissement.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Va-t-on me couper l'eau ?

Non ! Il n'y aura aucune coupure d'eau et le service sera maintenu pendant toute la période de transition.

Quelles sont les démarches ?

Vous allez recevoir la dernière facture de consommation d'eau du précédent fournisseur, qui reste votre interlocuteur pour le règlement de celle-ci et toutes questions éventuelles. Ensuite le transfert de dossier se fera automatiquement entre nos deux services.

Comment je règle mes factures à la Régie des Eaux du Pays d'Aix ?

A réception de votre première facture, vous devrez vous rendre sur notre site Internet et créer un compte sur l'Espace Abonné.

Une fois votre profil créé, vous pourrez procéder au règlement de votre facture, sur laquelle seront indiquées les modalités de paiement.



Parce que la planète nous le demande, parce que notre responsabilité nous l'impose, parce que vous, citoyens, êtes nos meilleurs alliés, la Régie des Eaux du Pays d'Aix agit avec le Programme Antiséche© !

LE PROGRAMME ANTISÈCHE©, C'EST QUOI ?

Un engagement à 360° contre

- Le gaspillage individuel
- Les fuites dans les réseaux de distribution

Une collection d'**actions préventives et correctives** pour répondre aux impacts croissants de la sécheresse et au risque de raréfaction de la ressource en eau.

En toute transparence, nous partageons nos savoirs et savoir-faire pour mieux consommer toute l'année cette ressource précieuse.

Avec confiance, nous souhaitons tracer la voie. **Ensemble, générons un élan positif** autour de cet objectif de préservation et de meilleure gestion de l'eau.

Retrouvez plus d'informations sur cette démarche sur notre site Internet.

Tous mobilisés pour être plus efficace...
ET GARANTIR QUE CHAQUE GOUTTE SOIT À SA PLACE !

VOS CONTACTS POUR TOUTE QUESTION

**Pour nous contacter ou pour joindre l'astreinte,
un numéro unique : 04 13 57 39 00**

Régie des Eaux du Pays d'Aix
185 avenue de Pérouse, 13090 Aix-en-Provence

Accueil du lundi au vendredi
8h - 12h15 / 13h15 - 16h30
contact@eauxdupaysdaix.fr

www.eauxdupaysdaix.fr



PARTAGER L'ESSENTIEL.

